

Le Bulletin d'Information Odarsois



BIO n°3

Décembre 2015

Commission communication relations publiques de la mairie d'ODARS 16 allée des Pyrénées 31450
Bulletin d'Informations périodique. Directeur de la publication : Patrice ARSÉGUEL





Sommaire

Sommaire :

Le mot du maire **Page 3**

Actions communales

⇒ Commission jeunes	Page 4
⇒ Commission scolaire	Page 4
⇒ Le PEDT	Page 4
⇒ Commission travaux	Page 4
⇒ Commission urbanisme	Page 5
⇒ Commission communication	Page 6
⇒ Commission finance	Page 6
⇒ Groupe de travail internet	Page 7
⇒ Election Régionale 1er tour	Page 7
⇒ Election Régionale 2eme tour	Page 7
⇒ Le radar pédagogique	Page 8

Les comptes rendus des conseils municipaux

⇒ Du 25 Mars 2015	Page 9
⇒ Du 24 juin 2015	Page 10
⇒ Du 26 Août 2015	Page 12
⇒ Du 14 Octobre 2015	Page 13

L'école	Page 14
L'ALSH	Page 14



Les associations

⇒ Le Foyer Rural	Page 15
⇒ Odars Pétanque club	Page 15
⇒ Les Amis du Lauragais Toulousain	Page 16
⇒ LEO (Loisirs Ecole Odars)	Page 16
⇒ JOE (Jeunes Odars Evènements)	Page 17
⇒ Le Comité des Fêtes	Page 17

Actions intercommunales

⇒ La redevance incitative	Page 18
⇒ Les solutions pour réduire vos déchets	Page 18
⇒ La gendarmerie	Page 19
⇒ Toutes vos questions juridiques	Page 19
⇒ Où m'adresser ?	Page 20

La presse	Page 21
------------------	----------------

Infos pratiques	Page 23
------------------------	----------------

**Un grand merci à tous les enfants de l'école d'Odars pour cette fresque très explicite !
L'unité et la solidarité y sont représentées !**

Page 24



Le Mot Du Maire



Chers Habitants,

Le 11 novembre, nous avons commémoré la Victoire de la Paix et rendu hommage aux combattants français, aux soldats de différentes nationalités qui défendirent notre pays, lors de la grande guerre.

Lors de cette journée, nous avons inauguré la devise républicaine LIBERTE EGALITE FRATERNITE, installée maintenant sur le fronton de notre Mairie.

Deux jours plus tard, le 13 novembre, Paris, la France était frappée par des attentats terroristes d'une violence inouïe. Ensemble, le lundi 16 novembre nous avons manifesté notre soutien et notre solidarité aux victimes de ces actes effroyables ainsi qu'à leurs proches, lors des minutes de silence, devant la mairie, et à l'école. Nous n'oublions pas le travail des forces de l'ordre et de secours qui ont mis en œuvre, avec force et courage, tous les moyens pour secourir et garantir la sécurité.

Il nous faut continuer à lutter contre l'obscurantisme et la lâcheté en portant très haut notre devise qui, plus que jamais, représente notre pays.

Dans la tourmente que nous traversons, il est essentiel de retrouver le « bien vivre ensemble ». Respectons nous les uns et les autres, acceptons les différences qui furent, qui sont, et qui seront la richesse de notre beau pays, la France.

L'équipe municipale a travaillé tout au long de l'année pour permettre à notre village de conserver son dynamisme et son cadre de vie.

Le conseil municipal du 9 décembre 2015 a validé le projet de l'aménagement du centre du village qui a pour but de renforcer le plaisir de vivre ensemble de tous les habitants. Les aménagements prévus sont, la Construction d'un espace couvert qui favorisera les rencontres intergénérationnelles, la création de deux aires de jeux (2/5 ans et 6/12 ans), la végétalisation de l'espace public et la création de voiries en « mode doux »

Nous attendons l'accord des subventions départementales pour poser la première pierre.

Les travaux pour la mise en sécurité et la réhabilitation des allées du cimetière sont achevés.

Des travaux d'enfouissement, des réseaux d'électricité, d'éclairage public, de téléphone, ainsi que de la ligne haute tension sont en cours.

Les travaux du lotissement HLM au chemin de Tournon qui comptera 15 logements sociaux seront terminés en juin 2016.

Les personnes intéressées par ces logements peuvent retirer un dossier en mairie.

Pour préparer l'avenir nous travaillons toujours sur le Plan Local d'urbanisme et l'aménagement d'Odars.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) a été validé par la CAF, cette convention nous permet d'améliorer l'accueil des enfants durant les temps d'accueils de loisirs associés à l'école. Je remercie toutes les personnes et les associations qui ont participé à l'élaboration ce projet.

Comme vous le savez, toutes les associations favorisent le lien social et font partie du patrimoine de notre village.

Nous avons promis de réveiller le comité des fêtes qui était en sommeil depuis de nombreuses années. C'est chose faite depuis l'assemblée générale du 5 novembre.

Ils ont présenté leur équipe et leur programme annuel lors d'un apéritif dinatoire offert aux élus et à toutes les associations du village, JOE l'association de jeunes, la pétanque, les Amis du Lauragais, Léo, le club des aînés, la Chasse, et le Foyer Rural avec ses 16 sections.

Je félicite le nouveau président François LEDAIN et son équipe, ils pourront compter sur le soutien de l'équipe municipale.

Le 7 décembre, lors du conseil de communauté du Sicoval, nous avons autorisé à l'unanimité notre président, Jacques Oberti, à intenter une action en justice contre Tisséo, pour que le prolongement de la ligne B du métro voit enfin le jour.

Dans le cadre de la démarche de rationalisation qui permettra de faire des économies et réduira le déficit public, un séminaire d'échanges entre tous les élus du Sicoval a été organisé pour définir les priorités politiques à maintenir.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 8 janvier à 19 h 30 pour venir partager le verre de l'amitié lors des vœux qui seront cette année associés à l'inauguration de l'arrivée d'internet très haut débit à Odars.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et, comme nous disons ici, **a l'an que ven.**

Patrice ARSÉGUEL





Actions communales

Commission jeunes

Notre travail sur l'aménagement du centre du village prend la tournure attendue! Nous devrions pouvoir débuter les travaux début 2016. Nous avons reçu l'aide technique du SICOVAL. Ce projet est intergénérationnel. Il va améliorer la circulation piétonne et permettra d'arborer, de rajouter des infrastructures sportives et ludiques au centre du village, de placer du mobilier urbain tel que des bancs, des poubelles.

Commission scolaire

L'effectif de notre école communale est de 100 élèves.

4 professeurs des écoles en assurent l'enseignement :

Martine Hernoust (PS et MS)

Patricia Andrieu – Directrice de l'école (GS et CP)

Géraldine Cervasel (CP et CE1)

Marie Françoise de la Taille (CE2, CM1 et CM2)

Les professeurs des écoles maternelles sont assistés par Muriel Christol, et Lise Souloumiac. Corine Tomasino nous a quitté au mois de juillet pour suivre son mari.

Des animateurs encadrent les temps périscolaires (ALAE) : la responsable ALAE Clémentine Pernot, Ingrid Noby Serra, Stéphanie Tribout, Tony Marchesin.

L'équipe des animateurs a suivi une formation au CAUE (conseil architecture et Urbanisme), qui leur permettra de mettre en place des activités liées à l'urbanisme, et à l'architecture écologique.

Brigitte Casanova, Brigitte Delamotte et Réjane Tribout s'occupent de la préparation, du service des repas, de l'entretien de la salle à manger et de la cuisine.

Brigitte Casanova et Brigitte Delamotte participent à l'animation de l'Alae.

La municipalité a financé une formation BAFA à Me Delamotte.

Nous avons également embauché, depuis le mois de septembre, dans le cadre d'un contrat d'avenir, Tony Marchesin. Son poste de travail est réparti entre, l'animation durant l'accueil de loisir associé à l'école, l'entretien des locaux de l'école, et les espaces verts.

Fin juin/début juillet, en période de canicule un point d'eau avec brumisateurs a été installé dans la cour de l'école pour « rafraîchir » les enfants.

En novembre, suite à un mauvais entretien par l'entreprise titulaire du contrat de maintenance, nous avons eu une panne de chauffage.

Des radiateurs d'appoint ont été rapidement placés dans les classes afin de remédier à ce désagrément.

Aujourd'hui, le chauffage central fonctionne

correctement.

Un nouveau sapin a été planté dans la cour de l'école en remplacement de l'ancien qui n'avait pas échappé à la canicule...

Enfin, des travaux ponctuels ont été réalisés : peinture, ménage de printemps, changement et installation de porte-manteaux, étagères...

LE PEDT

Ou l'aménagement du temps scolaire

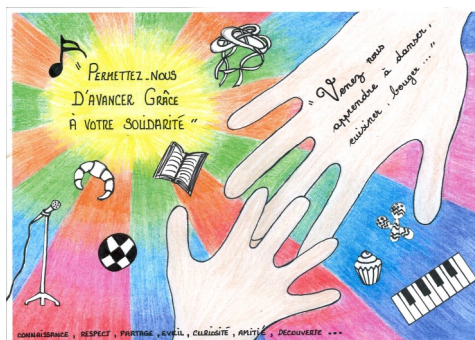
Nous avons mis en place le Projet d'Education du Territoire (PEDT) pour les enfants d'Odars qui fréquentent l'ALAE conformément aux directives de l'Education Nationale.

Ce projet a été validé par le Préfet de la Haute-Garonne par arrêté du 10 novembre 2015.

Afin de mener à bien ce projet, nous sollicitons activement l'aide des associations, de bénévoles et de parents.....

Vous avez du temps libre (quelques heures) des passions (musique - jardinage - sport - échecs - aide aux devoirs) venez les partager, les faire découvrir aux enfants de l'école.

Vous désirez vous associer à ce projet, nous vous invitons à vous manifester auprès d'Andrée, secrétaire de Mairie ou de Clémentine, responsable ALAE.



Commission travaux

Cimetière :

Une rénovation des allées et des abords était nécessaire pour la sécurité de tous.

Ces travaux ont été effectués par l'entreprise EIFFAGE pour les allées et par l'entreprise GADEA pour la clôture et les rampes d'accès.





Avant



Après



Busage des fossés:

Un afflux important des eaux pluviales descendant du village a détérioré les fossés et les accotements du chemin des Habitants. Le busage d'une partie du chemin et l'enrochement de la zone s'imposaient, afin de réduire la vitesse du débit et sécuriser la route.

Une partie du fossé chemin de Sion a également fait l'objet d'une rénovation.

Ces travaux ont été effectués par le SICOVAL.

Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement du réseau haute tension ont débuté mi-novembre et se termineront début 2016.

Sont concernés par ces travaux:

Chemin des Habitants, Chemin de Serre,

Chemin Saint Papoul, Chemin de Bergues,

Rue de la Tuilerie, Chemin de Reynerie.

Travaux école primaire :

Pendant les périodes de vacances scolaires nos agents municipaux s'activent à repeindre l'intérieur de l'école (classe, couloir, toilettes, etc...), remettre en état les porte-manteaux, étagères, espaces verts, le chalet, etc...

Autres :

Pour la sécurité de tous, des panneaux rappelant la limitation à 50 km/h sur la RD2 seront mis en place prochainement par nos agents municipaux.

Commission urbanisme

AUTORISATION D'URBANISME

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façades, pose de fenêtre de toit)
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage)
- Vous édifiez une clôture

Tous ces travaux sont soumis à déclaration préalable (CERFA n° **13703*04**).

Si des travaux de ce type ont été réalisés chez vous, nous vous demandons de bien vouloir régulariser votre situation en déposant à la mairie le dossier de déclaration préalable.

Analyse du diagnostic territorial

Le plan local d'urbanisme doit être élaboré pour la commune d'Odars avant le 27 mars 2017 afin de remplacer le POS actuellement en application. On peut le considérer comme un outil, qui va être utilisé pour faire un état des lieux complet de la commune en matière d'habitations, de circulation et de stationnement, d'environnement, et de besoins en terme de structures communales ou de développement économique. Une première étape d'inventaire, de collecte de données et leur analyse a donc été nécessaire. Cette étape a démarré en début d'année et vient de s'achever avec la remise par le SICOVAL d'un premier élément constitutif du PLU : **Le diagnostic territorial**.

Ce document est extrêmement intéressant. Il vise à établir ce qu'il faut savoir pour agir sur notre territoire et à rassembler les informations nécessaires à cette fin. Le document contient les spécificités de notre commune, mais aussi les contraintes et les atouts géographiques, les spécificités historiques et culturelles, les données et les tendances démographiques. Il décrit également l'environnement de la commune en termes de topographie, climatologie, réseau hydrographique. L'analyse réalisée dans le document de présentation du diagnostic a permis d'identifier et de commenter les enjeux agricoles, environnementaux, et sociétaux. Nous reproduisons ci-dessous les enjeux du diagnostic :

- Maintenir la croissance démographique,
- Adapter les besoins en logements à la demande de la population et au contexte local,
- Favoriser l'accueil des jeunes ménages,



Actions communales

- Proposer une offre de logements plus diversifiée.
- Réduire la consommation foncière.

Ce diagnostic est à la disposition des habitants, et consultable en mairie.

Ce diagnostic établi, la seconde étape d'élaboration du PLU va alors commencer : l'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD). Ce document définira les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour la commune.

Commission communication

FETE D'ODARS

Organisée par la municipalité (commission festivités) la fête d'Odars aura rencontré une nouvelle fois un franc succès.

Ces 3 jours de fête ont débuté par une soirée musicale organisée par les jeunes de JOE.

Le lendemain, la banda "La Clau" est venue distraire le village avec le même enthousiasme que l'année précédente, la soirée se poursuivait sur le thème espagnol avec sa paëlla et sa démonstration de Sevillana.

Le troisième jour, la messe, suivie d'un concert rock chrétien joué par le groupe « HOSANNA », a attiré un public nombreux venu également déguster le traditionnel Mac d'Odars proposé par la société de chasse.

Manèges, jeux, concours ont animé ces journées avec la participation du disco-mobile ATX Sonorisation



LE 11 NOVEMBRE 2015

Mercredi 11 novembre, la journée du souvenir a été marquée dignement dans notre village.

À 11h30, le drapeau en tête, les habitants, le maire et son conseil municipal, suivis des enfants très nombreux cette année se sont rendus au monument aux morts.

Après avoir déposé une gerbe, le maire a lu le message du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, suivi d'une minute de silence à la mémoire des combattants morts pour la France.

En ce jour particulier de commémoration de la victoire de la paix la municipalité inaugure la devise républicaine de notre République « Liberté, Egalité, Fraternité ». Dans notre village sont maintenant apposés ces trois mots clés de la République Française.

La cérémonie se terminait par un vin d'honneur offert par la mairie.



Commission finances

Suivi du budget pour la période du 01/01/2015 au 30/09/2015.

Au 30/09/2015, l'état des comptes dans le budget de fonctionnement reste conforme aux prévisions budgétaires. Le réalisé est de 67 % en dépenses et 77% en recettes. Toutefois, nous devons rester vigilants sur certains postes de dépenses notamment en électricité, eau, chauffage et combustibles.

En investissement, comme prévu dans le budget prévisionnel, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau tracteur. Les travaux du cimetière sont terminés.

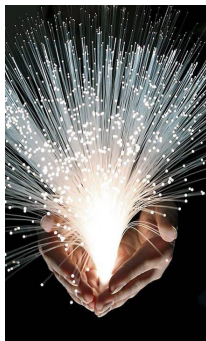


Par ailleurs, nous souhaitons signaler que la municipalité s'est portée caution pour la construction des logements HLM de la résidence rue de Tournon. Tels que le stipulent les articles L-2252 et L-2252-2 du code général des collectivités, le fait de garantir l'emprunt réalisé pour une opération de construction entreprise par un organisme d'habitation à loyer modéré n'impacte pas nos capacités d'emprunt par ailleurs. En contrepartie, la municipalité est réservataire de 50 % des logements.

Groupe de travail internet

Après de nombreuses démarches et une bataille persévérée du groupe de travail, la fibre arrive sur notre commune.

La situation haut débit de la commune d'Odars avant / après l'opération de modernisation

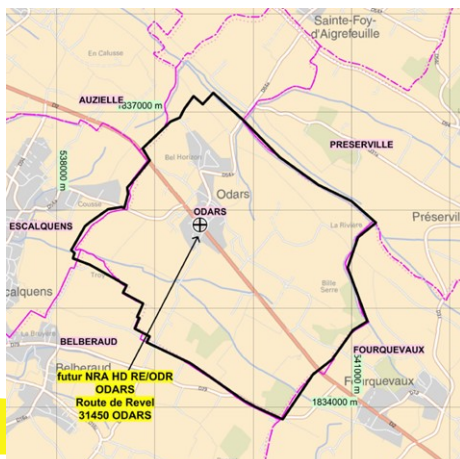


Avant l'opération de migration:

- 92,5% des lignes éligibles à 512 K
- 65,1% des lignes éligibles à 2 Mbit/s
- 5,8% des lignes éligibles à 4 Mbit/s
- 0% des lignes éligibles à 8 Mbit/s
- 20% des lignes éligibles à la TV num

Après l'opération de migration:

- 100% des lignes éligibles à 8 Mbit/s
- 86,7% éligibles au VDSL
- 57,1% des lignes éligibles à 30 Mbit/s
- 100% des lignes éligibles à la TVnum



La migration des lignes de la sous répartition (SR) implantée sur la commune d'Odars dépendant du Nœud de Raccordement d'Abonnés (NRA) situé sur la commune d'Escalquens.

Ne sont pas concernées par ces opérations, les 7 lignes dépendant des sous répartitions situées Chemin Briqueterie à Belberaud et avenue Victor Molinier à Sainte Foy d'Aigrefeuille

Un planning « avancé »

La mise en service a été effectuée les 7, 8 et 9 décembre.

En cas de difficulté, veuillez contacter vos opérateurs.

Une inauguration de la ligne sera réalisée

le 8 janvier 2016 à 19h30 à la salle polyvalente !

Élections Régionales 1er tour

Inscrits :	679
Votants :	405 => 59.6%
Exprimés :	386 => 95.3%
Blanc :	11 => 2,7%
Nuls :	8 => 2,0%

Dominique Reynié Union de la Droite : 97 voix => 25.1%
Carole Delga d'Union de la Gauche : 117 voix => 30.3%
Jean-Claude Martinez Extrême droite : 3 voix => 0.8%
Christophe Cavard Ecologistes : 14 voix => 3.6%
Gilles Fabre Divers gauche : 4 voix => 1.0%
Yvan Hirimiris le parti qui monte : 5 voix => 1.3%
Philippe Saurel Divers gauche : 11 voix => 2.8%
Louis Aliot Front National : 73 voix => 18.9%
Gérard Onesta Ecologistes : 36 voix => 9.3%
Damien Lempereur Divers droite : 23 voix => 6.0%
Sarah Torremocha Extrême gauche : 3 voix => 0.8%

Élections Régionales 2ème tour

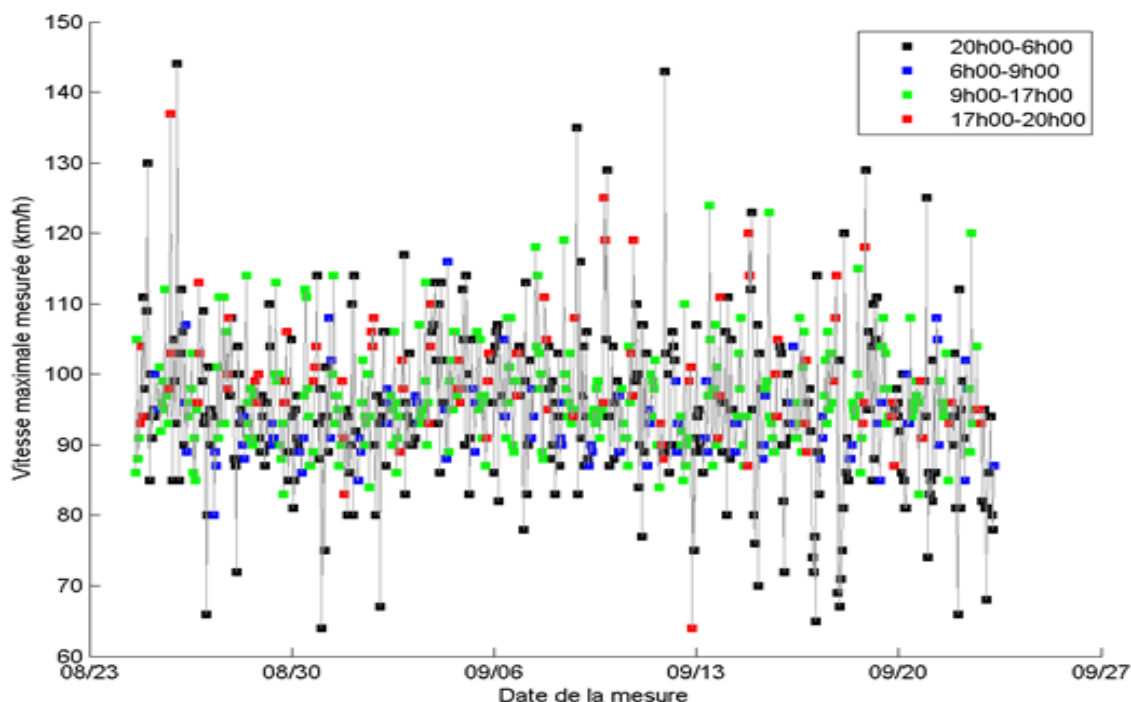
Inscrits :	679
Votants :	485 => 71,4%
Exprimés :	472 => 97,3%
Blanc :	8 => 1,6%
Nuls :	5 => 1,0%

Dominique Reynié Union de la Droite : 138 voix => 29,2%
Carole Delga d'Union de la Gauche : 229 voix => 48,5%
Louis Aliot Front National : 105 voix => 22,2%



Actions communales

Le radar pédagogique



Analyse de la vitesse

Un radar pédagogique a été installé sur la commune du 24 Août 2015 jusqu'au 23 septembre 2015 sur la route de Revel au niveau de l'allée des Pyrénées. Ce radar a enregistré les vitesses des véhicules qui ont traversé le village dans le sens Saint-Orens vers Labastide-Beauvoir 24h sur 24h.

Les statistiques sur les vitesses enregistrées nous ont été fournies à savoir, le nombre et la vitesse moyenne des véhicules toutes les heures, ainsi que les vitesses maximales mesurées sur ces mêmes tranches horaires.

L'analyse des vitesses moyennes indique que peu de véhicules traversent le village en respectant la limitation de vitesse de 50 km/h. Pour les tranches horaires du matin, et du soir, périodes pendant lesquelles les gens se rendent sur leur lieu de travail, les véhicules roulent à une vitesse légèrement au-dessus de la vitesse légale (entre 50 et 60 km/h). Le radar pédagogique a eu probablement un effet sur la conduite de ces personnes. Par contre, on constate que la nuit, la vitesse moyenne des véhicules est systématiquement beaucoup plus élevée, de 55 km/h à 80 km/h.

L'analyse des vitesses maximales enregistrées est beaucoup plus inquiétante. Des conducteurs inconscients du danger qu'ils font encourir aux habitants bravent les limitations et passent à plus de 100 km/h, avec un triste record à 144 km/h. Il est important de noter que ces maxima sont relevés aussi bien le jour que la nuit. Ceci est d'autant plus inquiétant que des vitesses de plus de 120 km/h ont été relevées entre 17h00 et 20h00, heures auxquelles les enfants rentrent en bus du collège et lycée.

La municipalité est consciente de ces problèmes et réfléchit à des solutions qui amèneront les automobilistes à changer de comportement.

Analyse du passage

L'analyse du nombre de véhicules est la suivante. 420 000 véhicules sont passés sur la Route Départementale 2 pendant cette période dont 15% au dessus de la vitesse autorisée.

Les comptes rendus des conseils municipaux



EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MARS 2015

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU CCAS

Constatant que le compte de gestion et le compte administratif sont en parfaite harmonie, les membres du CCAS délibèrent et approuvent à l'unanimité ces comptes.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Le compte administratif 2014 faisant apparaître un solde excédentaire de 5131.76 €. Cette somme sera reportée sur le budget primitif 2015.

Le budget de fonctionnement du CCAS est donc réparti comme suit :

- En dépenses 6631.76 €
- En recettes 6631.76 €

Vote unanime des membres du CCAS.

APPROBATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Monsieur BRETHOUS prend la parole et précise que le compte de gestion du receveur et le compte administratif de la commune sont identiques. Ensuite, il donne lecture des réalisations de l'exercice 2014 :

- dépenses de fonctionnement 529 148.86 €
- recettes de fonctionnement 620 087.86 €
- dépenses d'investissement 934 284.08 €
- recettes d'investissement 497 834.69 €
- restes à réaliser à reporter en 2015 339 997.71 €

Après que le maire ait quitté la salle, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2014.

AFFECTATION DES RESULTATS 2014 AU BUDGET PRIMITIF 2015

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 219287.20 €, le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement sur le budget 2015 comme suit :

- Report en fonctionnement 39 413.12 €
- Affectation en réserves au R 1068 en investissement 179 874.08 €

VOTE DES TAXES, DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT ET DU BUDGET 2015

Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux concernant la taxe d'habitation et le foncier bâti. Ainsi, après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants :

- Taxe d'habitation 13.50 % (13 % en 2014)
- Taxe foncier bâti 14.70 % (14.50 % en 2014)
- Taxe foncier non bâti 76.14 % (inchangé)

Il présente ensuite le budget primitif, et tout particulièrement les programmes d'investissement :

Opérations à reprendre :

- Salle polyvalente 4 703.70 €
- Acquisition matériel 5 594.38 €
- Aménagement place 71 313.96 €
- Proposition nouvelle 13 925.11 €
- Allée cimetière 61 749.35 €
- Proposition nouvelle 25 000.00 €
- Travaux divers 150 144.88 €

Nouvelles opérations

- Enfouissement réseau télécom 27 500.00 €
- Travaux église, école 45 000.00 €
- Acquisition tracteur 12 000.00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2015

MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Monsieur le Maire rappelle que le produit de la fiscalité perçu par le SICOVAL est partiellement reversé aux communes sous forme d'Attribution de Compensation (AC)

Calcul des AC 2015

Monsieur le Maire expose que les AC présentées en annexe 2 au titre de l'année 2014 correspondent aux AC de 2011, auxquelles sont retranchés :

- le coût des services communs constaté en 2014. Ce prélèvement sur AC concerne les communes d'Auzeville, Castanet-Tolosan, Baziège, Deyme, Labège, Lauzerville, Mervilla, Montlaur, Péchabou, Pechbusque, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil.
- la régularisation des participations des communes du SIVOS, à la charge des communes membres déduction faite de la part sur les investissements à réaliser sur la compétence petite enfance,



Les comptes rendus des conseils municipaux

- la retenue relative au transfert de la compétence voirie et stationnement d'intérêt communautaire et qui fait l'objet des modifications décrites ci-après.

Le calcul de la part investissement de la retenue relative au transfert de la compétence voirie et stationnement d'intérêt communautaire, lorsque le choix de la commune porte sur un financement par emprunt voit ses conditions modifiées. Au regard, de l'évolution du coût de la dette, le taux appliqué passe de 4% sur 15 ans à 2% sur 15 ans pour les emprunts à partir de 2015.

Compétence Voirie : modification des AC « voirie » 2015

Le conseil de communauté du 10 septembre 2012, a entériné le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif à la compétence voirie. A ce titre, il a validé le principe de définition des enveloppes communales et leur mode de financement par retenue sur l'AC.

Des modifications de ces enveloppes sont intervenues en 2012, 2013 et 2014 à la demande de certaines communes compte tenu de nouveaux choix de celles-ci ou de travaux impondérables.

En tout état de cause, il sera procédé comme prévu, courant du second semestre 2015, à l'examen des réalisations effectives et des financements réels (sur la période des trois ans 2012-2014) pour conduire aux réajustements nécessaires. Ces corrections ne remettent pas en cause le principe général de calcul des retenues sur AC.

Le tableau annexé détermine le prélèvement sur AC qui découle du mode de financement choisi par la commune au titre de la compétence voirie et stationnement d'intérêt communautaire pour 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les nouveaux montants des enveloppes voirie tels qu'ils apparaissent en annexe 1 ;
- d'approuver les montants des AC 2015 tels qu'ils apparaissent en annexe 2 ;
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

MOTION DE SOUTIEN A LA LIGNE B DU METRO

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de motion de soutien: Le Conseil Municipal d'Odars, ses habitants et ses entreprises lancent un appel à Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole et de fait décideur de la politique de transport de la grande agglomération toulousaine :

« Monsieur le Président, vous avez clairement indiqué lors de votre accession aux plus hautes fonctions Toulousaines votre volonté d'être ambitieux en matière de transport urbain pour notre grande agglomération. Il s'agit maintenant de le prouver.

Comme vous l'avez affirmé en avril 2014, « ce n'est pas un défi insurmontable ». Qui plus est, troisième ligne et PLB ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

Tout est prêt pour le PLB, seul projet majeur de transport en commun qui peut être réalisé avec certitude d'ici 2020. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal d'ODARS vous demande aujourd'hui de concrétiser cette ambition et de donner votre feu vert au prolongement de la ligne B de métro jusqu'à Labège.

Accord à la majorité du conseil municipal (une abstention).

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 JUIN 2015

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DANS LE VIEUX CIMETIERE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres réunie le 10 juin dans le cadre des travaux au vieux cimetière.

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité d'attribuer le marché aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : réfection des allées Entreprise EIFFAGE 18 551.50 € H.T.
- Lot 2 : main courante et clôture SARL GADEA 8 246.00 € H.T.

Un cyprès sera abattu et huit devront être élagués. Le SICOVAL réalisera ces travaux pour un coût de 2880.75 €, évacuation comprise.

DECISION POUR REOUVERTURE DE L'EGLISE

Suite aux conclusions de l'expert, et aux différentes vérifications effectuées sur la structure, Monsieur le Maire informe le conseil de sa décision de rouvrir l'église au public à compter de ce jour.

Compte tenu des travaux qui devront être réalisés côté sacristie, il précise que l'accès à la sacristie reste interdit.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 MAI 2015

ACQUISITION TRACTEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de s'équiper d'un nouveau tracteur tondeuse. A ce titre, plusieurs devis ont été demandés.

Après étude, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire l'acquisition d'un tracteur compact KUBOTA à la société Pôle Vert – Espace Chlorophylle pour un montant de 10 825 € H.T.

La dépense est prévue au Budget Primitif 2015, en section investissement. Une subvention au taux le plus



élevé sera
sollicitée auprès du Conseil Départemental.

COUT DU LOYER APPARTEMENT 6, ALLEE DES PYRENEES

Compte tenu du départ, à la fin du mois de mai, du locataire qui occupait l'appartement 6, allée des Pyrénées, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur une hausse du loyer.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'appliquer une hausse de 20 €, ce qui donne un loyer mensuel de 670 € (hors charges) au lieu de 650 €.

Le maire précise que l'ancien locataire avait installé des meubles cuisine sur mesure, ce dernier ne désirant pas les reprendre, la somme de 650 € lui a été versée par la mairie.

MAINTIEN DE LA GRATUITE DE LA GARDERIE POUR LE 3ème ENFANT D'UNE MEME FAMILLE

Suite à la décision du conseil municipal du 25 février 2015 qui a voté les nouveaux tarifs de garderie (alaé), le maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer sur le maintien de la gratuité pour le troisième enfant d'une même famille.

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de maintenir la gratuité de l'Alaé pour le 3ème enfant.

ADOPTION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE D'ELECTRICITE AU SDEHG

Vu la loi du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les tarifs réglementés de vente de l'électricité pour les puissances supérieures à 36 KVA sont supprimés à compter du 31 décembre 2015,

Considérant que le regroupement des acheteurs publics d'électricité est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence mais, également, assure une maîtrise de leur budget d'énergie,

Considérant que le SDEHG organise un groupement de commandes pour l'achat d'électricité auquel les collectivités et établissements publics du département peuvent être membres,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité ci-jointe en annexe,

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'adhérer au dudit groupement de commandes et d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, annexée à la présente délibération,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement,

- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune/EPCI.

ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE B DU METRO

Monsieur le Maire expose que l'association pour le prolongement de la Ligne B a pour objet :

- La promotion du projet de prolongement de la ligne B du métro de Ramonville-Saint-Agne jusqu'à La Cadène à Labège,
- L'initiative et la participation à toutes actions visant à la réalisation des conditions de la mise en œuvre et de l'exécution du-dit projet.

Cette association prendra fin de plein droit au jour de la mise en service du métro sur le territoire de la commune de Labège. Les membres de l'association peuvent être :

- Les membres d'honneur : ayant rendu des services à l'association sont dispensés de cotisation et ont le droit de vote
- Les membres bienfaiteurs : versant une cotisation dont le montant sera défini chaque année lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Les membres adhérents : personnes physiques ou morales souscrivant une adhésion à l'association et payant une cotisation annuelle afférente.

Considérant l'intérêt de la concrétisation du prolongement de la Ligne B du métro pour l'agglomération toulousaine et le SICOVAL.

Après avoir voté, le conseil municipal décide d'adhérer à l'association pour le prolongement de la ligne B au titre de l'année 2015 pour un montant de 30 €.



Les comptes rendus des conseils municipaux

EXTRAITS DE COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 AOUT
2015

MODIFICATION DES STATUTS DU SICOVAL 'compétence en matière de communication électronique'

Le maire informe le conseil municipal du dossier
suivant :

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a
élaboré un schéma directeur d'aménagement
numérique (SDAN) qui vise à couvrir progressivement le
territoire départemental en très haut débit, d'ici 15 à 20
ans. Ce schéma est divisé en 3 phases.

- 1ère phase : raccordement en FTTH (fibre
optique jusqu'au domicile) de 80 % des foyers de la
Haute-Garonne, accès des foyers et des entreprises
à un débit minimal de 4 Mbits/s, constitution d'un
réseau de collecte permettant le raccordement des
réseaux FTTH et des sites prioritaires (écoles,
zones d'activités, services publics de santé,...),
valorisation des investissements réalisés ces 10
dernières années par le Conseil Départemental de
la Haute-Garonne.
- 2ème phase : raccordement en FTTH de près
de 95 % du territoire départemental
- 3ème phase : desserte en FTTH de la quasi-
totalité du territoire

Afin de permettre la participation du SICOVAL à cette
couverture dans le cadre du SDAN, le Conseil de
Communauté, dans sa séance du 8 juillet 2015, s'est
prononcé favorablement sur l'exercice de la compétence
« en matière de communications électroniques » dans le
cadre de l'article L1425-1 du Code Général des
Collectivités.

Les communes doivent à leur tour se prononcer sur le
transfert à la communauté d'agglomération, au titre des
compétences supplémentaires. Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré décide (2 voix contre, 1
abstention) de transférer à la communauté
d'agglomération au titre des compétences
supplémentaires en matière de communications
électroniques. La communauté a compétence dans ce
domaine pour les communications électroniques au titre
de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités, à
savoir :

- Etablissement et exploitation d'infrastructures
de communications électroniques et notamment :
- Etablissement et mise à disposition des
opérateurs ou des utilisateurs de réseaux
indépendants d'infrastructures destinées à recevoir
des réseaux (fourreaux, pylônes, chambres de
tirage...) et des câbles (fibre optique ...) ;

- Etablissement et

exploitation de réseaux de
communications électroniques et notamment :

- Mise à disposition de fourreaux,
- Location de fibre optique noire,
- Hébergement d'équipements d'opérateurs,
- Fourniture de ligne DSL aux fournisseurs
d'accès Internet,
- Accès et collecte à très haut débit (fibre
optique).
- Fourniture de services de communications
électroniques aux utilisateurs finaux en cas de
carence de l'initiative privée ».

GARANTIE D'EMPRUNT OPH 31

Le maire rappelle au conseil que la commune a été
saisie d'une demande de garantie d'emprunt concernant
le financement de l'opération de construction de 15
logements chemin de Tournon réalisée par l'OPH 31 et
ce, bien après le démarrage des travaux. Cette garantie
porterait sur 30 % du prêt soit 499 666.20 € sur 40 ans.

Une discussion s'ensuit quant au risque éventuel que
prendrait la commune pour garantir un tel emprunt.

Le maire précise que le fait de garantir l'emprunt
n'impacterait en rien notre capacité d'emprunts propres.
De plus, un contingent réservataire de logements nous
serait attribué.

Des questions sont soulevées sur la nécessité de
garantir (prise de risque encouru par la commune, état
très 'dégradé' du parc HLM Le Moulin géré par ce même
organisme, etc...).

Considérant que le dossier n'est pas suffisamment
complet pour être mis aux voix, Monsieur le Maire décide
de reporter ce point de l'ordre du jour.

Accord unanime du conseil municipal.

ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX

L'ordonnance présentée le 25 septembre 2014 a modifié
les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005
pour l'égalité des droits et des chances, la participation
et la citoyenneté des personnes handicapées.

A compter de cette date, et avant le 27 septembre 2015,
les gestionnaires des Etablissements recevant du Public
(ERP) ont désormais la possibilité, pour mettre leur
établissement en conformité avec les obligations
d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un
Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cet agenda permet à tout gestionnaire/propriétaire
d'établissement recevant du public de poursuivre ou de
réaliser l'accessibilité de son établissement. Il
correspond à un engagement de réaliser des travaux
dans un délai déterminé (de 3 à

Les comptes rendus des conseils municipaux



6 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. Il doit être déposé avant le 27 septembre 2015 à la Préfecture.

La commune doit élaborer un agenda pour mettre en conformité l'ensemble de ses locaux recevant du public. Les travaux de mise en conformité identifiés concernent

- La salle polyvalente et la Maison des Associations où des toilettes accessibles aux handicapés devront être réalisées.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'élaboration d'un Agenda d'Accessibilité pour finir de mettre en conformité ses locaux et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

GARANTIE D'EMPRUNT OPH 31

Conformément à ce qu'il avait annoncé lors de la réunion du conseil municipal du 26 août 2015, le maire fait le point sur les renseignements complémentaires qu'il a pu obtenir auprès de l'OPH 31 et du SICOVAL.

Ainsi, dans son courrier du 1^{er} octobre, le directeur général de l'OPH 31 confirme qu'un contingent réservataire de 50 % des logements sera attribué à la commune si celle-ci se porte caution. De plus, des travaux de réhabilitation lourde à hauteur de 28 000 € par logement sont programmés pour 2017/2018 sur la résidence du Moulin.

Le maire souhaite que les dossiers d'attribution soient étudiés par les membres du CCAS.

Il invite le conseil municipal à délibérer sur l'acceptation de la garantie d'emprunt.

Une réponse sera donnée à Mme GARENQ ultérieurement concernant la question qu'elle a posée sur la garantie des emprunts par caution hypothécaire.

Le conseil municipal délibère et accepte à la majorité (12 votes pour, 3 abstentions) de garantir l'emprunt à hauteur de 30 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 665 554.00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

DEFINITION D'UN PERIMETRE ACCES AUX HANDICAPES, SUITE A LA MISE EN PLACE D'UN AGENDA ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

L'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'Egalité des droits et des

chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et ses décrets d'application imposent à toutes les communes de réaliser un Plan de mise en Accessibilité de sa Voirie et de ses Espaces publics (PAVE) en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Le PAVE précise les conditions et délais de réalisation des aménagements prévus.

Il appartient à la commune de fixer le périmètre du PAVE. Il est proposé de fixer le périmètre regroupant le pôle de centralité de la commune : allée des Pyrénées, place de Verdun, contournement de la salle polyvalente, chemin de Saint-Papoul avec accès de la crèche et du groupe scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de lancer l'élaboration d'un PAVE de la commune
- d'approuver le périmètre du PAVE,
- d'autoriser le Maire à prendre toute décision pour porter à la connaissance du public l'élaboration du PAVE, par l'affichage en mairie pendant au moins 30 jours, ainsi que la consultation des gestionnaires des voies publiques.

DIAGNOSTIC DU PLU

Le diagnostic territorial pour l'élaboration du PLU réalisé par les services du SICOVAL est approuvé à l'unanimité. La prochaine étape consiste à réaliser le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Pour cela une réunion est programmée mi-novembre 2015.





L'école et le centre de loisirs

L'école d'Odars

Rentrée 2015, 100 élèves inscrits.
Un changement dans l'équipe puisque nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Martine Hernoust (classe PS/MS).

L'école travaillera cette année sur le thème de la **Nature**.

2 manifestations ont marqué ce début d'année : La journée du sport et la semaine du goût.

La journée du sport

Nous avons constitué des équipes en mélangeant tous les niveaux (des petites sections au CM2).

5 ateliers étaient proposés aux enfants.



Le jeu de l'horloge



Les parcours



Les lancers de précisions

La rivière aux crocodiles



Les relais

La semaine du goût :



Atelier Cuisine



Retrouver le nom des fruits et des légumes en utilisant le toucher et l'odorat



Atelier des goûts : sucré, salé, acide...

L'équipe enseignante vous rappelle les règles **VIGIPIRATE**, merci de les respecter !

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES

POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement
- Vérification systématique de l'identité des personnes étrangères à l'établissement
- Contrôle visuel des sacs
- Organisation d'exercices de sécurité

LES BONS RÉFLEXES

- Éviter les attroupements devant l'établissement
- Signaler tout comportement ou objet suspect
- Ne pas stationner devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève

SONT AUTORISÉS

- Les sorties scolaires régulières et occasionnelles
- Les voyages scolaires hors lie-dé-France sous réserve de l'avis du Recteur
- Les événements ouverts au public au sein de l'établissement sous réserve de l'avis du Préfet

Consignes applicables en date du 23 novembre 2015

L'ALSH d'Odars

Le mercredi 25 novembre, le centre de loisirs a présenté aux parents une petite comédie musicale "la comédie des anges". Celle-ci contait l'histoire des différents rêves d'un petit garçon la nuit. L'équipe d'animation remercie chaleureusement les enfants pour leur imagination, leur investissement et leur participation à la réalisation de ce projet. L'équipe de l'ALSH propose tout au long de l'année des activités et autres spectacles merci à vous parents de nous faire confiance !





Foyer Rural

Notre assemblée générale s'est déroulée le jeudi 15 Octobre à la Maison des Associations devant un parterre d'une trentaine de personnes. Nous avons pu noter la présence de Monsieur le Maire Patrice ARSEQUEL ainsi que de Madame Cécile BILLARD conseillère municipale.

Comme il se doit, le Président Alain ARNAUD a ouvert cette 32^{ème} assemblée générale en remerciant les présents et, dans son rapport moral il a souligné que l'envie de s'engager est toujours aussi forte. En revanche le bénévolat à responsabilité, au sein des instances dirigeantes, souffre d'un manque de vocation, ça n'est pas un scoop.

Une politique va se mettre en place au sein du conseil d'administration, afin de trouver une dynamique qui pourrait accueillir les jeunes et les nouveaux arrivants pour que les graines semées dans ce sillon que nous avons creusé dans cette commune rurale puisse apporter la meilleure des récoltes pour les jours à venir.

Après avoir écouté tous les comptes rendus d'activités et financiers qui ont été adoptés à l'unanimité, la moitié du conseil d'administration a été réélue pour une période de deux ans.

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos instances Frédéric FISSOUNE qui secondera Olivier AUTREAUX sur l'activité badminton.

Dans ses mots de clôture, Monsieur Le Maire, toujours surpris par la bonne humeur et le dynamisme des ces réunions, a souhaité 'bon vent' au Foyer Rural.

Mercredi 4 Novembre les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire le nouveau bureau pour la saison 2015/2016.

Pour la 33^{ème} année consécutive **Alain ARNAUD** a été réélu à la présidence.

Composition de bureau 2015/2016

Président d'honneur : Monsieur le Maire **Patrice ARSEQUEL**

Président : **Alain ARNAUD**

Vice Président Délégué : **Gilles BUZE**

Vice Président : **Jean Michel MAUREL**

Secrétaire Générale : **Gisèle PONSOLLE**

Secrétaire Adjoint : **Olivier AUTREAUX**

Trésorier Général : **Patrice PONSOLLE**

Trésorier Adjoint : **Bruno MALAUTIER**

Responsables Sections

Badminton : **Olivier AUTREAUX – Frédéric FISSOUNE**

Course à Pied : **Bruno MALAUTIER – Michel ANDRIEU**

Gymnastique : **Anne Marie RIVIERE**

Randonnée Pédestre : **Jacky ARNAUD – Gilda COSTE**

Tennis- Fête des Sports : **Gilles BUZE**

Yoga - Zumba : **Gisèle PONSOLLE**

Bibliothèque : **Françoise MALAUTIER**

Danse pour tous : **Yvette LEDAIN**

Foot en salle : **Jean Michel MAUREL –**

Christophe HERNANDEZ

Loisirs Créatifs : **Jacky ARNAUD**

Théâtre : **Nathalie HOENIG**

Fête de la Bière : **Claude CAMBON**

Notre prochain rendez vous est fixé au samedi 9 Janvier 2016 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Odars Pétanque Club



Odars Pétanque Club

Au tout début du mois de septembre, notre société a fêté ses cinquante ans !

Cette journée, a débuté par les concours challenges Jean Baptiste LAYNET, fondateur du club en Mars **1965.**, suivi du challenge François BOURREL président de l'association pendant plus de 15 ans et le trophée Christian LACOSTE qui, pour des raison de santé a laissé sa place à notre actuel président Gérard NOEL.

Cette journée sportive, s'est déroulée sous un beau soleil qui a ravi tous nos participants.

Avant de passer à table où plus de 60 convives étaient présents, une remise des prix a eu lieu. Toutes les récompenses étaient offertes par le Conseil Départemental que nous remercions vivement.

Comme dans tout évènement de la sorte, Monsieur le Maire a félicité les organisateurs pour cette belle journée, tout en précisant que, si son emploi du temps le lui permet, il rejoindra les joyeux pétanqueurs.

Le secrétaire général Alain ARNAUD a fait l'historique de l'association en citant quelques faits marquant les 50 ans de vie du club.

Cette belle journée a été clôturée par l'apéritif offert par la municipalité.



Les associations

Dimanche 22 Novembre a eu lieu l'assemblée générale du club.

Cette réunion statutaire était présidée par Gérard NOEL, et Patrice ARSEQUEL Maire de la commune.

Une quarantaine de membres ont partagé cette réunion qui s'est terminée par le traditionnel cassoulet.

Notre prochaine manifestation aura lieu le dimanche 14 Février avec l'organisation du LOTO.

D'ici là, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Les Amis du Lauragais Toulousain

Quelques nouvelles de notre association, toujours aussi active dans le domaine de la culture et du patrimoine. Nous sommes toujours présents pour de petits travaux de restauration dans le village. Nous allons remettre les niches en état dans le chœur de l'église. En attendant les gros travaux, tout le mobilier doit être traité contre les parasites.

M Jean-Pierre Temple a donné une première conférence au printemps sur le thème « le Minotaure et le labyrinthe ». Elle a passionné l'assistance sur un sujet qui semblait difficile !



Nous avons passé une bonne soirée le 5 mai avec M Paul Chassereau pour fêter ses cent ans. En 1997 avec son épouse ils ont été les premiers à participer et aider les A L T. Nous lui avons offert une poterie d'Elisabeth

Poinsignon du pigeonnier d'Odars (inscrit aux Monuments historiques). Il écrit toujours des documents sur les monuments et l'histoire d'Odars.

Le 13 juin, une journée à Toulouse a été d'une grande richesse tant par ce que nous avons découvert que par les guides au musée Saint-Raymond et la basilique Saint-Sernin. A midi nous avons déjeuné dans une crêperie qui ne nous a pas laissés indifférents !

Notre voyage annuel s'est passé à Auch le 17 octobre, dans une ambiance conviviale en covoiturage. En découvrant la cathédrale nous avons été surpris et admiratifs : les vitraux sont parmi les plus beaux de France.



La ville est intéressante et le musée des Jacobins a étonné par sa collection d'art précolombien. Belle journée.

Dimanche 6 décembre

à la maison des Associations nous recevions Jean-Pierre Temple pour la deuxième fois. Sa conférence sur la Reine Pédauque a surpris et intéressé plus de trente personnes. Injustement oubliée cette reine est peut-être la plus grande dame de l'histoire de Toulouse. L'auteur a aussi présenté son livre sur le sujet.

Prochaines manifestations : vide grenier, assemblée générale fin mars, une journée à Sorèze.

Nous souhaitons une bonne fin d'année à tous.

les vitraux sont parmi les plus beaux de France. La ville est intéressante et le musée des Jacobins a étonné par sa collection d'art précolombien. Belle journée.

Prochaines manifestations : vide grenier, assemblée générale fin mars, une journée à Sorèze.

Nous souhaitons une bonne fin d'année à tous.



LEO

Loisirs Ecole Odars est une association loi 1901. Son but est de récolter des fonds pour aider au financement de matériel pour l'école ainsi que de participer aux frais de sorties et voyages scolaires.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations : soirées à thèmes, carnaval ... où nous espérons vous voir nombreux !

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer ces dates dans vos agendas :

Samedi 30 Janvier (soirée LEO), Samedi 12 Mars (Carnaval), Dimanche 20 Mars (Vide Grenier), Dimanche 22 Mai (Tournoi des 3 raquettes), Vendredi 24 Juin (Fête de l'école), Vendredi 16 Septembre (Apéro LEO).

Toute l'équipe L.E.O. vous remercie d'avoir répondu présent aux différents événements de l'année passée. Nous espérons que votre participation et votre soutien cette année nous permettront de continuer à offrir à nos enfants de belles sorties scolaires et de beaux souvenirs d'enfance.

Nous



nous donnons donc rendez-vous le 30 janvier pour la deuxième soirée de l'année qui aura un gout d'anniversaire !!!



Le nouveau Bureau : Arnaud, Delphine, Fabien, Gaëtan et Laurence

Pour toute information sur notre association, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : leodars31450@gmail.com

JOE

A l'occasion de la fête d'Halloween, JOE (Jeunes Odars Événements) a organisé une soirée à la salle des fêtes d'Odars le 31 Octobre : Halloween Party.

A partir de 18h les enfants encadrés par les jeunes odarsois(es) et accompagnés de leurs parents, ont pu faire le tour du village à la quête aux bonbons. Les déguisements étaient au rendez-vous, même certains parents ont joué le jeu. A leur retour, les stands étaient en place : soupe à la citrouille maison, hot dogs & frites, oreillettes maison et buvette. Le tout sur fond musical et dans une bonne ambiance.

Le bilan est positif puisque le stock de hot dogs et de frites a été écoulé. Les parents étaient ravis, les enfants aussi et bien que la première vague de départ fut notée à 21h, les plus vaillants sont restés jusqu'à 2h.

Les jeunes de JOE tiennent à vous remercier de votre participation. On a été agréablement surpris par le nombre de personnes présentes. Alors un grand merci à tous : à ceux qui nous ont aidé à mettre en place cette soirée, ainsi qu'aux participants. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine !

En attendant, JOE vous informe qu'en **Mai 2017**, **une course de caisses à savon Odarsoise** sera sûrement prévue ! Alors ne perdez pas de temps, et commencez à concevoir vos bolides à quatre roues.



Vous avez entre 11 et 25 ans vous pouvez nous rejoindre sur le groupe JOE sur Facebook

<https://www.facebook.com/groups/780911471927782/>

Le Président de JOE, Anthony LACAZE.

Le Comité des Fêtes

Après un long sommeil le comité des fêtes d'Odars se réveille. En effet, une assemblée générale s'est déroulée le 05/11/2015 afin de le réactiver. Un renouvellement du bureau et l'élection du nouveau président étaient nécessaires pour que ce comité puisse retrouver son dynamisme d'autrefois. C'est une nouvelle équipe motivée qui reprend les rênes et vous prépare un super calendrier d'événements sur l'année 2016. Premier événement le dimanche **17 janvier 2016 dégustation de la galette des Rois autour d'un thé dansant animé par l'orchestre le TIC TAC !** (orchestre et animation assurée venez nombreux !!!)



Le nouveau bureaux :

⇒ Président : François LEDAIN

⇒ Trésorière : Martine JULIEN

⇒ Secrétaire : Stéphanie TRIBOUT

Nous contacter : comitedesfetes.odars@gmail.com



Actions intercommunales

La redevance incitative

C'est pour le 1er janvier 2016

AVANT Tarif redevance des Ordures ménagères 2015

Nombre de personnes dans le foyer	TARIF 2015
1 PERSONNE	98€
2 PERSONNES	182€
3 PERSONNES	240€
4 PERSONNES	299€
5 PERSONNES ET PLUS	352€

APRÈS Projet de tarifs Redevance incitative 2016

MONTANT DE VOTRE REDEVANCE ANNUELLE			
volume du bac gris	Sortie du bac gris 1 fois par semaine	Sortie du bac gris 1 fois toutes les 2 semaines	Sortie du bac gris 1 fois toutes les 4 semaines
Foyer 1 personne 120L	203.20€	109.60€	59.20€
80L	218.80€	156.40€	122.80€
120L	293.20€	199.60€	149.20€
240L	516.40€	329.20€	228.40€
360L	739.60€	458.80€	307.60€

volume du bac gris	part fixe	prix de la levée
Foyer 1 personne 120L	16.00€	3.60€
80L	94.00€	2.40€
120L	106.00€	3.60€
240L	142.00€	7.20€
360L	178.00€	10.80€



“La part fixe de votre redevance finance les déchetteries du territoire, les coûts de collecte et de traitement de vos déchets recyclables et de vos déchets spéciaux (emballage, verre, vêtements, médicaments ...), les frais d'exploitation (livraison de bacs, broyage à domicile, déchetterie professionnelle ...) les actions de sensibilisation (animation dans les écoles et sur les manifestations) et toutes les actions de prévention pour encourager la réduction de vos déchets”

EN ADAPTANT LE VOLUME DE VOTRE BAC GRIS ET LE NOMBRE DE SORTIES, VOUS RÉDUISEZ VOTRE FACTURE !

A titre indicatif : Notre production moyenne d'ordures ménagères (Bac gris) est de 15 à 20 litres/personne/ semaine

Des solutions pour réduire vos déchets

- Le compostage, le SICOVAL vous propose de réserver votre composteur sur son site.

<http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/dechets/reduire-vos-dechets/compostage/commander-son-composteur.html>

Petit composteur bois - 300 litres 15€



Grand composteur bois - 600 litres 25€



Existe aussi en plastique dans les mêmes dimensions.

- Si votre bac jaune est trop petit, vous pouvez le changer gratuitement. Toutes les modalités sont sur le site du SICOVAL

<http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/dechets/la-collecte/les-bacs-et-caissettes/commande-de-bacs.html>

Mes branchages broyés : un paillage de qualité !

Le broyat est plus performant que le plastique ; il n'engendre aucune pollution et est favorable à la biodiversité !

Le service de broyage des branchages à domicile permet d'éliminer les déchets de taille : branchages, taille de haies, résidus d'élagage...

Effectué sur place chez les particuliers, par des agents qualifiés, il évite ainsi de nombreux déplacements vers les déchetteries.



Gratuit et uniquement sur rendez-vous auprès du service déchets 05 62 24 02 02, du mardi au samedi, le déplacement chez vous doit répondre toutefois à des règles précises : accès, espace disponible pour réaliser le broyage, quantités limitées...

<http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/dechets/reduire-vos-dechets/broyage-branchages.html>

Le STOP Pub !

Demandez le gratuitement !

L'autocollant est disponible en mairie ou sur simple demande au 0805 400 605 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Réduisons vite nos déchets !

NON à la publicité
OUI aux journaux
des collectivités !



Appeler le SICOVAL au 05 62 24 02 02 si vous n'avez pas internet !

Gendarmerie

Suite au nouveau découpage des compétences territoriales des unités de gendarmerie sur les 36 communes du SICOVAL nous dépendons depuis le 1er septembre 2015 de la gendarmerie de St Orens de Gameville

4 avenue de Revel 31650 St Orens

05.62.88.45.80

bta.st-orens-de-gameville@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Toutes vos questions juridiques ...

Des professionnels vous répondent gratuitement

Toutes vos questions juridiques



Des professionnels à votre écoute

Le Sicoval et ses partenaires proposent des permanences gratuites assurées par des professionnels. À votre écoute, ceux-ci vous accueillent en toute confidentialité dans l'une des permanences du territoire pour vous aider à mieux connaître vos droits, vous informer, vous conseiller et vous orienter dans toutes vos démarches juridiques et administratives.

Pour prendre
RDV connaître
les permanences

tel
05.62.24.09.07
ou
[www.sicoval .fr](http://www.sicoval.fr)



Actions intercommunales

Où m'adresser ?

PETITE ENFANCE

Accueil crèche collective : halte-garderie : multi-accueil : 06.31.84.30.36

Petite-enfance.est@cias.sicoval.fr

Relais d' Assistants Maternels : 05.34.66.16.94 / 06.86.30.18.37 ram.est@cias.sicoval.fr

Lien Accueil Enfants parents : 05.61.73.75.83 laep@cias.sicoval.fr

ENFANCE

Centre de loisirs Odars 05.34.66.53.04 : 05.31.84.30.36 alsh.odars@cias.sicoval.fr

Centre de loisirs de Belberaud : 05.61.27.64.22 alsh.belberaud@cias.sicoval.fr

Centre de loisirs La Caprice Escalquens : 05.61.81.74.77 alsh.lacaprice@cias.sicoval.fr

JEUNESSE

Pôle jeunesse Belberaud : 06.37.73.69.28 alsh.ados.belberaud@cias.sicoval.fr

MJC Escalquens : 05.62.71.73.81 / 05.62.71.73.83 mjc@escalquens.fr

Espace jeunes Labège : 05.62.24.94.43 / 07.89.20.68.30 alsh.ados.labège@cias.sicoval.fr

JEUNES ADULTES

Point Information jeunesse Ramonville 05.61.75.10.04 pij.ramonville@cias.sicoval.fr

Point d'information jeunesse Castanet 05.34.66.73.10 pij.castanet@cias.sicoval.fr

AIDE A DOMICILE

Accueil : 05.62.71.74.54 accueil.sad@cias.sicoval.fr

PORTAGE DE REPAS

Accueil : 05.62.71.27.18
portage.repas@cias.sicoval.fr

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Secrétariat SSIAD : 05.62.71.89.23
accueil.ssiad@cias.sicoval.fr

LA BAIE (Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi)

« Un accompagnement personnalisé pour réussir votre recherche d'emploi et formation »

ASTREINTE SICOVAL

N° UNIQUE D'URGENCE 05.62.24.76.91 24H/24H - 7J/7J y compris les jours fériés.

Périmètre d'action des astreintes du SICOVAL

- l'assainissement
- l'eau potable
- la sécurisation des bâtiments du SICOVAL (Crèche)
- voirie, l'éclairage public, autres accidents ou incidents pouvant survenir sur les zones d'activités du Sicoval.





Fête du sport dans la bonne humeur

Publié le 30/06/2015

La fête du sport organisée par le foyer rural, a connu comme tous les ans un immense succès. Dès de 9 h du matin, plusieurs adeptes du sport, se sont retrouvés à la salle polyvalente pour participer aux activités proposées. Randonnée pédestre, vélo, vtt, badminton, Tournoi de foot à 7, sans oublier certaines finales de tennis. Certains participants, ont même fait un triathlon, VTT, Foot et Apéro ! Cette journée riche en sport a été couronnée par une démonstration de Zumba très dynamique, mettant une ambiance de fête avant la remise des récompenses. Emilienne Poumirol, conseillère départementale était présente aux côtés du maire et de nombreux élus pour couronner cette grande journée. Après la remise de coupes et médailles aux participants, la section roller faisait une démonstration avec ses plus jeunes adhérents. Plus de cent trente personnes se sont retrouvées autour du buffet animé par l'incontournable DJ JAMA'I'K qui avec son programme à fait bouger toute une salle dans une ambiance de fête de la musique. Avant de se quitter tous se donnaient rendez-vous pour le 18 juin 2016, date retenue pour une nouvelle édition de cette grande manifestation. Alain Arnaud, président du foyer Rural n'oubliait pas de souhaiter de bonnes vacances à tous les présents.

Quand les lycéennes retournent au primaire

Publié le 04/07/2015



Des lycéennes du lycée Riquet de Saint-Orens sont allées à l'école primaire d'Odars rencontrer des élèves de CE2, CM1 et CM2, afin de les sensibiliser aux dérèglements climatiques. Elles ont fait

de même dans cinq autres écoles des environs. Ces élèves de seconde s'impliquent dans le Pacte mondial des jeunes sur le climat, dont les 17 propositions élaborées par des jeunes de toutes nationalités seront présentées à Paris à la fin de l'année au cours de la COP 21 sur le changement climatique. Elles participent également au projet éducatif du CNES, Argonautica. Elles abordent d'abord les problèmes de la couche d'ozone à l'aide d'un court-métrage comme celui sur le destin de l'ours polaire avec le suivi réalisé grâce aux balises Argos. Les enfants restent actifs en répondant à un quiz sur l'ours blanc avant d'entamer un jeu de sept familles autour de la pollution et des énergies renouvelables. Enfin, elles projettent un court-métrage réalisé au lycée, «Poche qui Peut», primé au concours européen MARLISCO, sur la pollution des mers par les macros déchets. Ce film plein d'humour fait un buzz chez les petits qui le citent tous quand on leur demande ce qui leur a plu et ce qu'ils ont appris : la couche d'ozone malade, l'effet de serre, mais aussi le poids des ours polaires ! Et puis, le fait que ce soit des adolescents qui viennent leur parler. Les lycéennes trouvent les petits passionnants, interactifs. Sensibiliser les plus jeunes est pour elles une vraie responsabilité, qui fait partie des thèmes de leurs propositions qu'elles espèrent amener bientôt à Paris. La transition énergétique et les émissions de dioxyde de carbone sont les deux autres thèmes fondamentaux. Toutes ces actions sont réalisées grâce à un «atelier artistique et scientifique sur la biodiversité et les problématiques environnementales», animées sur le temps périscolaire par Muriel de Grenier-Clémendot et Maria Duarte, professeures de physique-chimie et Joanna Prime, biologiste marine. Les actions peuvent être très concrètes, comme ces déplacements dans les écoles ou le nettoyage de plages sur la Méditerranée.

Réussite de la fête locale

Publié le 17/07/2015



C'est ce dernier week-end, du vendredi au dimanche que s'est déroulée la grande fête locale annuelle. Les festivités ont débuté dès le vendredi avec

l'ouverture de la fête foraine et une soirée musicale organisée par « Jeunes Odars Événement ». Le samedi après-midi un grand «Pasa Calle» dans tout le village animé par la banda «La Clau» à la recherche dans les rues du village de «La Jacqueline» (boisson fraîche composée de grenadine limonade et vin rosé) distribuée avec modération aux musiciens et à la population qui les suivait. A 19h30 dépôt de gerbe au monument aux morts. Apéritif « Banda» offert par la municipalité devant la salle polyvalente ; à 21h30 paella géante et toujours offerte par la municipalité. Dimanche messe à 9h30 avec en suivant un concert Rock par le groupe «Hosanna» fort apprécié ; apéritif et grillades organisées par les associations locales avec le maintenant célèbre «Mac d'Odars» crée l'année dernière par le non moins célèbre Gilbert Laynet, président de la société de chasse qui devant le succès de ce plat régional a dû prendre du renfort en cuisine, pour accompagner ce mets prestigieux dont le créateur en garde jalousement le secret, les jeunes proposaient des portions de frites. A 14h30 concours de pétanque, animations diverses pour petits et grands et une animation musicale clôturait la fête par un apéritif offert par le foyer rural. Encore une fois ce sympathique village du Lauragais a su mettre l'ambiance pendant ces trois jours de fête en attendant la prochaine organisation.

Concert à l'église dimanche

Publié le 24/07/2015



Grain de Phonie organise un concert le dimanche 26 juillet 19 heures à l'église d'Odars. Grain de Phonie est un groupe vocal et musical amateur. Le groupe est composé de 6 chanteurs, issus ou non du chant choral, le but est de faire partager leur plaisir de chanter et ainsi de faire découvrir ou redécouvrir des morceaux peu chantés. Leur répertoire est constitué d'une première partie chorale à 4 ou 6 voix, la seconde partie est consacrée à des solos, duos, trios, a cappella ou accompagné à la guitare-accordéon... chants régionaux, du monde, à texte. Ils sont basés au Vernet (31) et se produisent pour tout style de manifestation.

Ce concert sera spécial. Philippe, un des leurs qui participe au concert a vécu à Odars, son père y était conseiller municipal. Philippe faisait partie du groupe, mais pour son travail a dû partir à Paris, il les rejoint pour ce concert.

Le concert est gratuit, un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la prestation.



Rentrée au foyer rural

Publié le 10/09/2015



Le Foyer Rural a, comme tous les ans, a procédé ce dernier week-end aux inscriptions des adhérents pour la saison qui débute. Toutes les sections, tennis, marche, vélo, roller, théâtre etc. sont prêtes à recevoir toutes les personnes intéressées par les différentes pratiques proposées. Les infatigables bénévoles, Gisèle, Patrice et Gilles ont tenu les permanences pendant tout le week-end pour renseigner et inscrire dans les différentes disciplines que dispense le Foyer Rural. Alain Arnaud, président retenu par une autre grande manifestation faisait quelques incursions s'assurant que tout se passait bien.

Le club de pétanque fête ses cinquante ans

Publié le 19/09/2015



C'est en grande pompe que le club de pétanque local a fêté ses cinquante ans d'existence. À l'initiative d'un groupe de personnes, jeunes et moins jeunes il a été décidé en 1965 de créer un club de pétanque afin de dynamiser le village. Jean-Baptiste Laynet, doyen des personnes présentes en prenait la présidence, assisté de Daniel Picard comme secrétaire et Alain Arnaud, âgé à l'époque de seulement quinze ans comme vice-président.

Les premiers entraînements se déroulaient devant une grange devenue aujourd'hui maison des associations, ensuite le maire de l'époque a prêté un petit bout de terrain et enfin un boulodrome a été mis en place portant le nom de Jean-Baptiste Laynet.

Depuis les licenciés du club n'ont cessé de participer aux divers concours proposés dans la région et essayer ainsi de s'illustrer.

Pour cet anniversaire, Gérard Noël, président actuel, entouré des membres du bureau a concocté un petit concours en tête à tête pour tous les adhérents du club ; anciens et nouveaux étaient présents pour la fête et avant de prendre le verre de l'amitié, tous les présents applaudissaient chaleureusement tous ceux qui ont œuvré pour la création et la pérennité de cette fort sympathique association.

Les jeunes de l'association «J.O.E» sont toujours plus actifs

Publié le 24/10/2015



JOE (Jeunes Odars Événements) est une nouvelle association du village d'Odars, créée en mai 2014 par Anthony Lacaze. Sa volonté est de regrouper et dynamiser les jeunes dans la participation à la vie associative et active du village au travers de manifestations et d'événements. Depuis un an JOE s'occupe, en parallèle avec la municipalité et le Foyer Rural d'Odars, de la fête locale du village qui se déroule courant Juillet. La dernière assemblée générale, en présence de Patrice Arseguet, le maire, a permis de rendre compte des rapports moraux et financiers de l'année écoulée et de parler des futurs projets et des manifestations pour l'année à suivre. Le prochain événement sera pour Halloween. Le 31 octobre, JOE vous invite à 19 heures à la salle polyvalente pour partir à la chasse aux bonbons dans le village, puis à leur retour les enfants et accompagnants, trouveront des stands qui seront mis à disposition avec : grillades, buvettes et soupe à la citrouille (fait maison).

Foyer rural : appel aux bénévoles

Publié le 29/10/2015



En présence de Patrice Arseguet, maire, d'élus et de nombreux adhérents, Alain Arnaud, président du foyer rural, a pris la parole : «C'est le 32e rapport moral que je vous présente. L'envie de s'engager et d'être utile est toujours aussi forte, c'est mon ultime conviction. En revanche, le bénévolat à responsabilité, au sein des instances dirigeantes, souffre d'un manque de vocations, ça n'est pas un scoop, Odars s'agrandit et nous trouvons des volontaires pour des actions ponctuelles, mais il serait bon que d'autres s'investissent». Une dynamique ouverte à tous, jeunes et moins jeunes et qui s'étend sur les communes avoisinantes. Les activités proposées tout au long de l'année ont fonctionné avec panache à la grande satisfaction de tous les participants, et les inscriptions pour cette nouvelle saison sont en hausse. Le foyer rural est régi par la loi 1901 et est géré par 14 bénévoles qui composent un conseil d'administration. Il est autonome et bénéficie, gracieusement, des installations mises à disposition par la commune. L'équipe municipale soutient pleinement son fonctionnement. Le président a salué conseil régional, conseil départemental et Sicoval pour leur aide dans le fonctionnement sans faille, aux côtés du foyer. Suivait le rapport financier et chaque responsable d'activité faisait un petit compte rendu de la saison écoulée. C'est comme de coutume au foyer rural, que se terminait l'assemblée dans la bonne humeur et la solidarité.

Émotion et recueillement

Publié le 17/11/2015



Après une brève allocution de Patrice Arseguet, maire, qui rappelait les horribles attentats, les valeurs de la République : «Liberté, égalité, fraternité», nous ne baisserons pas les armes, Marianne est en pleurs». Certains retenant leurs larmes tant cet instant était empreint d'une grande solidarité envers les victimes. Simultanément cette minute était également observée à l'école.

Un nouveau comité des fêtes

Publié le 11/12/2015

Après un long sommeil, le comité des fêtes d'Odars sort de sa léthargie. Une assemblée générale constitutive s'est déroulée afin de le réactiver. Une constitution de bureau et l'élection du nouveau président étaient nécessaires pour que ce comité puisse retrouver son dynamisme d'autrefois. C'est une équipe motivée qui reprend les rênes et prépare un super-calendrier d'événements pour l'année 2016. À l'occasion de sa réactivité et afin de faire connaissance un apéritif dînatoire est organisé ce soir à la maison des associations à partir de 19 heures. La première organisation festive aura lieu le dimanche 17 janvier 2016.



Composition du bureau : François Ledain, président, Martine Julien, trésorière, Stéphanie Tribout, secrétaire.

LA PAROISSE

Les paroissiens avaient hâte de retrouver leur messe mensuelle. Suite à l'interruption de cet été le programme est rétabli et une nouvelle fois en ce début d'année scolaire un prêtre vient aider cette année le père Bernard Queheille. Le père Eric vient du Congo Kinshasa et poursuit des études à l'Institut Catholique de Toulouse pendant un an. Il est installé au presbytère d'Escalquens. Nous lui avons souhaité la bienvenue à Odars lors de la messe de la Toussaint.

Pour le mois de décembre et les mois suivants vous êtes invités à regarder le panneau d'affichage de l'église d'Odars, surtout pour la période de Noël pour prendre connaissance des différents événements de notre secteur paroissial. Vous pouvez également consulter le site web du secteur <http://paroisse.storens.free.fr>.

Messe de la Nativité à Odars

le 25 décembre à 11 heures.

Un appel public a été lancé pour avoir de nouveaux bénévoles dans l'église : animateurs, organistes, liturgie et entretien de l'église, pour Odars, et plus largement pour le secteur. Nous le renouvelons dans ce bulletin d'information. A Auzielle deux amies arrêtent leur service... Nous travaillons beaucoup ensemble entre petites paroisses : Auzielle, Lauzerville et Odars mais nous sommes obligés de demander de l'aide à d'autres paroisses.

Les personnes de bonne volonté peuvent appeler

E Deshayes 06 85 05 73 60, ou J Decroix 06 07 86 03 58.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes dans la paix.

L'équipe paroissiale

Numéros utiles :

Mairie :
Téléphone : 05.62.71.71.40
Courriel : mairie.odars@orange.fr
Facebook : "Odars et vous"
Site internet : www.odars31.fr

Ecole :
Téléphone : 05.61.27.96.14
Courriel : ce.0310722s@ac-toulouse.fr

ALAE :
Téléphone : 05.34.66.53.04
Courriel : alae.odars@gmail.com

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° d'appel d'urgence : 112
EDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 31

Fermeture débit de tabac et journaux

Après de belles années passées à votre service depuis 1956, Mme Picard prend une retraite bien méritée.

Nous vous informons que le débit de tabac cessera son activité le 31 décembre 2015

La municipalité loue un appartement Type 3 situé rue des Pyrénées Surface 55.64 m2 un cellier de 9.41 m2 une cour intérieure de 52.67 m2 S'adresser à la mairie

Infos Pratiques



Etat civil

Ces informations sont diffusées avec l'accord des familles et concernent les événements heureux (naissances, mariages) et malheureux.

Naissance :

- ⇒ **Noëlie DONDON** Le 2 Août 2015
- ⇒ **Maé ORTIZ** Le 17 Août 2015
- ⇒ **Nina MIRADA** Le 31 Août 2015

Mariage :

- ⇒ **Céline ROUQUETTE & Christophe FERRE** le 22 Août 2015
- ⇒ **Cécile BILLARD & Alain VIDAL** le 29 Août 2015

Année 2016

Vendredi 8 janvier	Vœux du maire
Samedi 9 janvier	Vœux du Foyer Rural
Samedi 16 janvier	AG du club des Aînés
Dimanche 17 janvier	Thé dansant Comité des Fêtes
Samedi 30 janvier	Soirée LEO
Le 6 et 7 Février	Salon pêche à la mouche
Dimanche 14 Février	Loto Odars Pétanque Club
Dimanche 28 Février	Loto ACCA
Samedi 5 Mars	Fête de la Bière
Samedi 12 Mars	Carnaval de LEO
Dimanche 20 Mars	Vide grenier
Dimanche 27 Mars	Trail du Foyer Rural
Dimanche 3 Avril	Loto du Club des aînés
Samedi 9 Avril	Soirée Théâtre Foyer Rural
Dimanche 10 Avril	Thé dansant Foyer Rural
Dimanche 22 Mai	Tournois des 3 Raquettes
Samedi 29 Mai	Soirée JOE
Samedi 18 juin	Fête du sport Foyer Rural
Vendredi 24 juin	Fête de l'école

Nous vous rappelons que la version numérique est disponible sur notre site www.odars31.fr
Et sur Facebook « odars et vous »

Un très grand merci à tous les enfants de l'école pour cette belle fresque !



Nous remercions la famille TRIBOUT qui comme chaque année décore de façon très festive sa maison !